



Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche,  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

## Comment voter ?



Plusieurs élections vont se tenir, en même temps, du 1<sup>er</sup> au 8 décembre prochain. **Vous allez voter 4 fois :**

- ⇒ **3 votes à faire : 1/ en CAP ou en CCP** si vous êtes contractuel **2/ au CSA** de l'INRAE **et 3/ au CSAS** de votre centre de recherche, votes à faire depuis une plateforme de vote électronique dédiée aux scrutins « INRAE »
- ⇒ **Et un 4<sup>ème</sup> vote à faire : vote au CSA du ministère** : attention : vote à faire depuis une autre plateforme de vote électronique

### De quoi avez-vous besoin pour voter ?

#### 1/ Avoir vos codes de vote

- ⇒ Une enveloppe à votre nom est à récupérer auprès de votre GU.

Votre code y figure. Cf. flèche orange sur la représentation ci-contre.

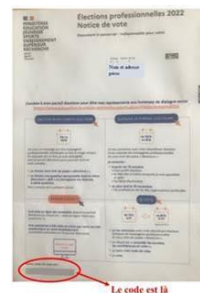
Si vous ne l'avez pas reçue, prenez contact avec votre GU.



- ⇒ Une autre enveloppe a dû vous parvenir à votre domicile

Votre code y figure. Cf. entouré en bas à gauche sur la représentation ci-contre.

Si vous ne l'avez pas reçue, ou si vous l'avez égarée, pas de souci : une fonction de « réassort » permettra de récupérer un nouveau code de vote depuis le portail élections, mais seulement à partir du 1er décembre et jusqu'à la clôture du vote le 8 décembre. **Voir mode d'emploi « vote « Ministère » ».**



#### 2/ Vous connecter aux plateformes de vote

- ⇒ **Pour les 3 votes « Inrae »** : vous allez ici : <https://inrae.paragon-election.com/>  
Avec le courrier reçu via votre GU
- ⇒ **Pour le vote « Ministère », vote essentiel** car c'est ce qui se décide au niveau du ministère qui est ensuite décliné à l'INRAE, vous allez ici : <https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/accueil>  
Avec le courrier reçu à votre domicile

**Modes d'emplois disponibles sur notre site : [votes « INRAE » // \[vote « Ministère »\]\(#\)](#)**

**Mais n'hésitez pas à nous contacter en cas de souci**

**Et bonS voteS CGT à partir du 1<sup>er</sup> décembre et jusqu'au 8 décembre !!!**

## **La CGT est un syndicat de lutte de classes, de défense du service public,**

**de défense de ses usagers,**

**et de défense de celles et ceux qui font vivre ce service public !**

Nous sommes aussi un syndicat d'utopies : sans utopies, pas de progrès social.

## **La FERC-CGT est la 2ème organisation syndicale dans notre secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.**

Les quatre dernières années du mandat qui se termine ont été difficiles : la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 (dite Loi Dussopt) fragilise considérablement l'édifice, la Loi de Programmation de la Recherche du 24 décembre 2020 (LPR) confirme le désengagement de l'État de la recherche publique, des CROUS, des universités, et la privatisation de l'enseignement supérieur.

**Nos élu-es ont assuré leur mandat avec courage, pour rester plus que jamais une force de résistance et de proposition** face aux attaques du gouvernement, pour faire entendre qu'un autre modèle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est possible, pour vous représenter, défendre nos droits et nos statuts.

Il n'y a plus de grain à moudre dans les négociations, l'heure est au rapport de force... et donc au vote CGT dans toutes les instances de la fonction publique !

**Votez et faites voter  
pour avoir un maximum d'élu-es CGT  
Et tous ensemble, soyons exigeant-es et  
combatif-ves concernant nos conditions de travail,  
nos rémunérations et nos futures retraites !**

La CGT est candidate dans tous les scrutins ! [En savoir plus](#)

**Votez CGT au CSA MESR** ([en savoir plus](#))

**Votez CGT au CSA de l'INRAE**

Et **Votez CGT au CSA de votre centre et aux CAP ou à la CCP**



Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche,  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022  
**#jevotecgt**

